



EREE

**ENQUÊTE RÉGIONALE
SUR LA PETITE ENFANCE,
L'ÉDUCATION ET L'EMPLOI**
DES PREMIÈRES NATIONS
DU QUÉBEC



COMMISSION DE LA SANTÉ
ET DES SERVICES SOCIAUX
DES PREMIÈRES NATIONS
DU QUÉBEC ET DU LABRADOR

PORTRAIT DES FAMILLES

MÉTHODOLOGIE EN BREF

L'Enquête régionale sur la petite enfance, l'éducation et l'emploi (EREE) chez les Premières Nations vise à décrire l'état du développement de la petite enfance, de l'éducation et de l'emploi au sein des communautés des Premières Nations au Québec. Elle a été réalisée de janvier 2014 à mars 2015 dans 20 communautés issues de 8 nations et a permis de joindre 2 435 personnes (923 enfants de 0 à 11 ans, 472 adolescents de 12 à 17 ans et 1 041 adultes de 18 ans et plus) qui ont répondu à un questionnaire électronique soumis par des agents de terrain.

Les données suivies du signe « * » ont un coefficient de variation de 16,6 % à 33,3 % et doivent être interprétées avec prudence. Le signe « ** » indique un coefficient de variation supérieur à 33,3 %. Ces données ne sont pas publiées, à l'exception des estimations inférieures à 5 %. Ces dernières doivent être interprétées avec prudence.

Dans certains cas, les données sont présentées selon la zone géographique de la communauté des répondants conformément aux définitions d'Affaires autochtones et du Nord Canada :

- Zone 1 (urbaine) : moins de 50 km d'un centre de services relié par une route;
- Zone 2 (rurale) : entre 50 et 350 km d'un centre de services relié par une route;
- Zone 3 (isolée) : plus de 350 km d'un centre de services relié par une route;
- Zone 4 (difficile d'accès) : n'est pas reliée à un centre de services par une route d'accès ouverte à l'année.

Centre de services : la localité la plus proche pour accéder aux fournisseurs, aux banques et aux services gouvernementaux.

Dans le cadre de l'EREE, le terme « communauté » est utilisé pour représenter les « réserves indiennes ». Le terme « réserve indienne », bien qu'officiellement reconnu, est perçu comme étant péjoratif. Pour cette raison, il est remplacé par le terme « communauté ».

Pour plus de détails, veuillez consulter le cahier *Méthodologie* de l'EREE.

Le rapport de l'EREE est constitué de trois recueils de cahiers : petite enfance, éducation et emploi. Tous les cahiers peuvent être consultés dans le centre de documentation de la CSSSPNQL : <https://centredoc.cssspnql.com>.

PETITE ENFANCE

FAITS SAILLANTS

Ce cahier propose un portrait des familles des Premières Nations vivant dans les communautés à partir des résultats de l'Enquête régionale sur la petite enfance, l'éducation et l'emploi (EREE). Cette enquête a été menée entre janvier 2014 et mars 2015 dans 20 communautés des Premières Nations au Québec. L'EREE a permis de recueillir des données auprès des parents (ou autres principaux pourvoyeurs de soins) de 450 enfants de 0 à 5 ans.

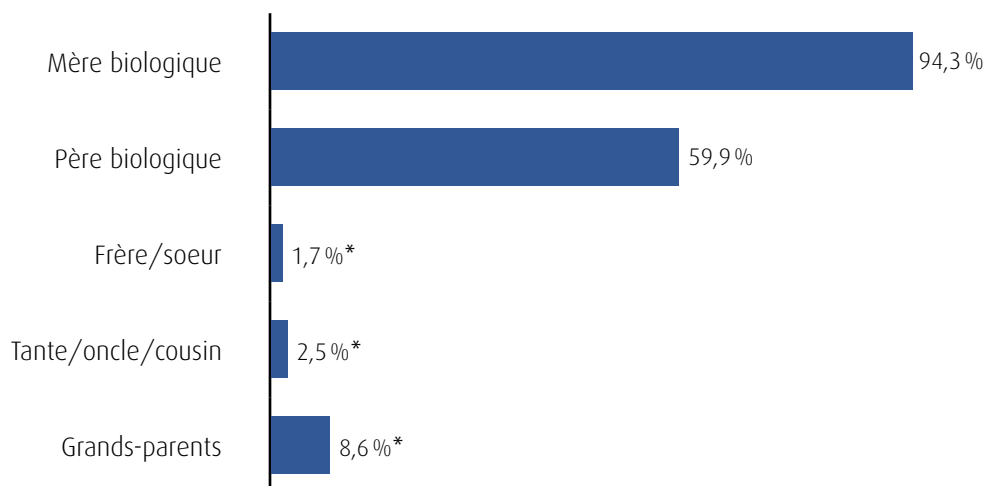
- Pour la majorité des enfants, les parents biologiques sont les principaux responsables des soins. Toutefois, les grands-parents ou arrière-grands-parents jouent également ce rôle dans 12,8%* des cas.
- La monoparentalité est la réalité de 42,3 % des familles.
- Près des trois quarts des enfants grandissent au sein de communautés situées dans les zones urbaines ou rurales. Environ le quart vivent dans les zones isolées ou difficiles d'accès.
- Environ un enfant sur cinq a déjà vécu à l'extérieur d'une communauté.
- Près de la moitié des parents n'ont pas terminé leurs études secondaires.
- La moitié des enfants vivent dans un ménage dont le revenu se situe entre 10 000 \$ et 29 999 \$.
- Environ un tiers des familles ont reçu des prestations d'aide sociale dans l'année précédant l'enquête, tandis que 20,3 % d'entre elles ont reçu des prestations d'assurance-emploi.
- Le quart des enfants habitent des logements surpeuplés.
- Environ le quart des enfants vivent de l'insécurité alimentaire modérée ou grave.



DISPENSATEURS DE SOINS ET COMPOSITION FAMILIALE

La figure 1 montre que la principale dispensatrice de soins de la grande majorité des enfants est la mère biologique. Le père biologique suit en assumant ce rôle chez 59,9% des enfants. Chez près d'un enfant sur dix, ce sont les grands-parents qui sont les principaux dispensateurs de soins. Il faut noter que les totaux de la figure dépassent 100,0%, car un enfant peut avoir plus d'un dispensateur de soins principal.

Figure 1 : Principaux dispensateurs de soins (n=450)



Il ressort également de l'enquête que plus de la moitié des enfants (58,2%) ont leurs deux parents biologiques comme principaux dispensateurs de soins. Plus du tiers des enfants (35,9%) ont seulement leur mère biologique comme principale dispensatrice de soins, alors que pour 1,7% d'entre eux, l'unique dispensateur de soins est le père biologique.

MOBILITÉ

Selon l'EREE, 20,2% des enfants ont déjà vécu en dehors d'une communauté des Premières Nations. De plus, 17,0% des enfants ont déjà déménagé une fois, 12,4% ont déménagé deux fois, 7,0%* ont déménagé trois fois et 5,2%* ont déménagé quatre fois ou plus. Néanmoins, la majorité des enfants des Premières Nations (58,4%) n'ont jamais déménagé entre l'âge de 0 et 5 ans.

DÉMOGRAPHIE ET SURPEUPLEMENT

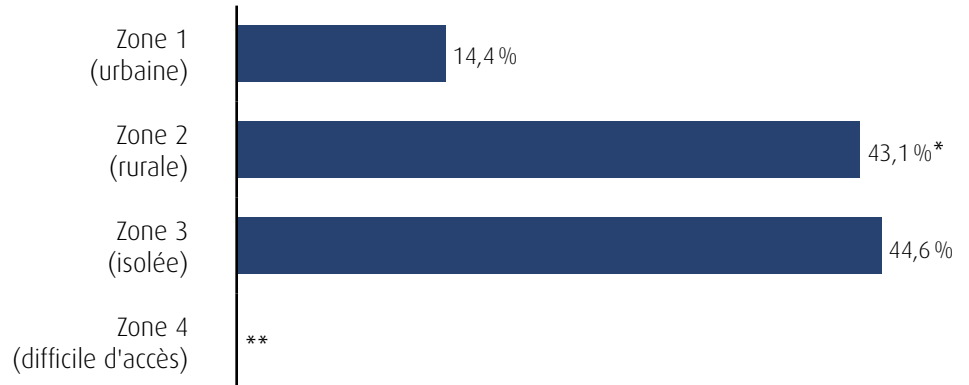
Plus de la moitié (60,3 %) des enfants des Premières Nations grandissent principalement au sein de communautés de plus de 1 500 habitants, tandis que 39,7 % vivent dans une communauté de taille moyenne, c'est-à-dire d'une population variant de 300 à 1 500 habitants.

Plus de la moitié (52,0 %) des enfants vivent en zone urbaine, alors que 21,8 % habitent en zone rurale et 17,6 %, en zone isolée. Une proportion de 8,6 % vivent dans une zone difficile d'accès.

Les enfants de 0 à 5 ans habitent dans des ménages comptant en moyenne 2,8 enfants. En ce qui concerne les adultes, ils sont en moyenne 2,4 par foyer. L'enquête révèle que le quart des ménages (25,4 %) vivent dans des logements surpeuplés.

Il existe des variations quant au nombre de personnes habitant dans un même ménage selon la zone géographique. La figure 2 illustre que le surpeuplement des ménages augmente avec l'éloignement géographique et touche davantage d'enfants dans les communautés des zones 2 et 3.

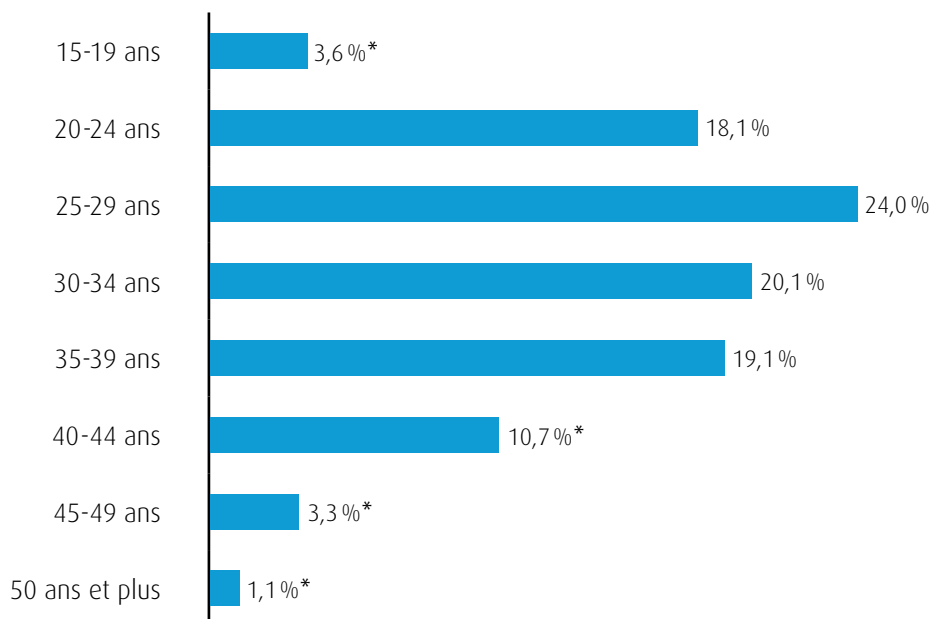
Figure 2 : Proportion d'enfants de moins de 5 ans vivant dans un logement surpeuplé selon la zone géographique (n=448)



DONNÉES SOCIODÉMOGRAPHIQUES DES PARENTS

Les parents des enfants de 0 à 5 ans ont en moyenne 31 ans. Environ les deux tiers (62,2 %) des parents ont entre 20 et 34 ans (figure 3).

Figure 3 : Âge des parents (n=447)



Comme l'indique la figure 4, en ce qui concerne les études secondaires, les mères et les pères ont des profils semblables. Près de la moitié des parents n'ont pas terminé leurs études secondaires (50,7% des mères et 44,0% des pères), alors que 17,1% des mères et 15,2% des pères ont obtenu un diplôme d'études secondaires ou l'équivalent. Bien qu'elles soient proportionnellement plus nombreuses à ne pas finir le secondaire, les mères qui franchissent cette étape sont proportionnellement plus nombreuses à terminer des études collégiales ou universitaires.

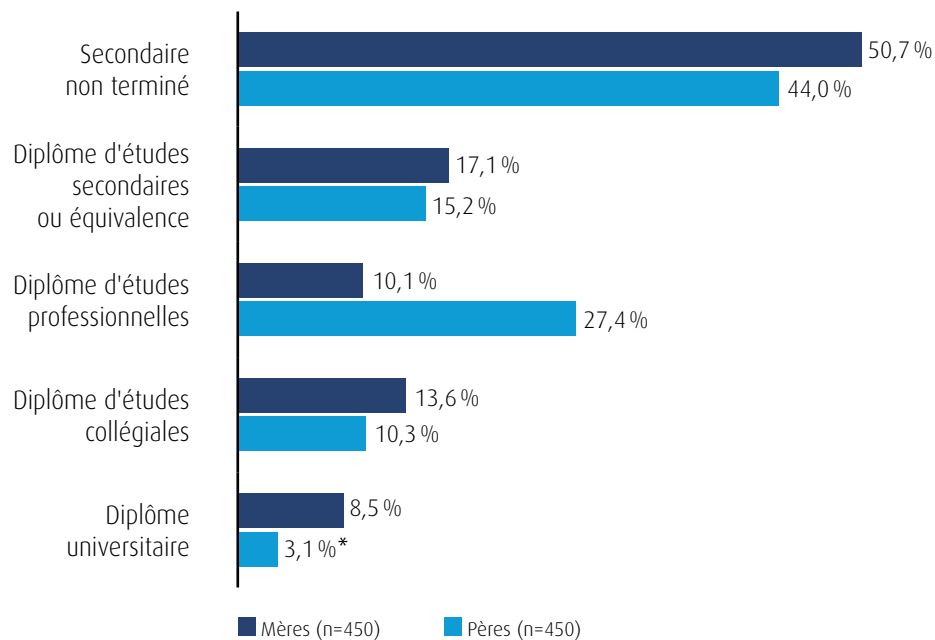
Plus de la moitié des pères (56,3%) et 41,3% des mères ont un emploi. Chez les parents détenant un emploi, 80,1% des pères et 78,2% des mères travaillent à temps plein. En plus faible proportion, 19,9% des pères et 21,8%* des mères travaillent à temps partiel.

Chez les mères qui n'ont pas d'emploi, les deux tiers sont au foyer (70,8%), 11,6% sont aux études et 8,4% sont en recherche d'emploi. En ce qui concerne les pères qui n'ont pas d'emploi, 32,2% sont au foyer, 25,9% occupent un emploi saisonnier et 18,4% sont en recherche d'emploi (tableau 1).

Tableau 1 : Situation des parents sans emploi

	Mères (n=232)	Pères (n=134)
Aux études	11,6%*	6,1%*
Parent à la maison	70,8%	32,2%
Congé de maternité/paternité	4,2%*	1,2%**
En attente de reprendre un travail saisonnier	3,3%*	25,9%
Mauvaise santé, incapacité	1,1%**	4,6%**
À la recherche d'emploi	8,4%*	18,4%
Ne recherche plus de travail, a abandonné	0,0%	2,7%**
Autre	0,6%**	9,0%*

Figure 4 : Scolarité des parents



Le tableau 1 révèle qu'une proportion non négligeable (environ 10%) de parents sont aux études. De plus, très peu de pères et aucune mère affirment avoir abandonné la recherche d'emploi.

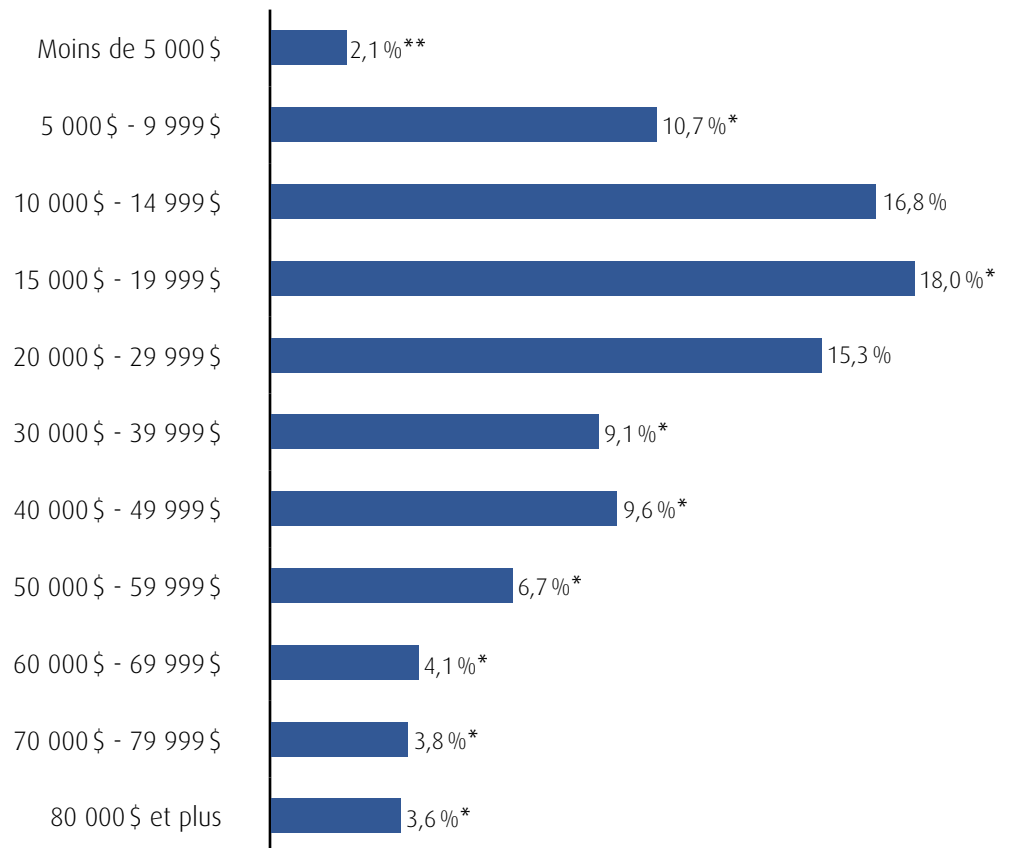


REVENU DES MÉNAGES

Parmi les ménages qui ont participé à l'enquête, 53,2% tirent des revenus d'un emploi rémunéré et 59,5% reçoivent des prestations fiscales pour enfants. Par ailleurs, 36,2% des ménages perçoivent de l'aide sociale, et 20,3%, de l'assurance-emploi. Plus faiblement, 8,8%* des ménages reçoivent une pension alimentaire pour enfants, 8,4%* reçoivent une prestation parentale (congé parental) et 8,3%* reçoivent une allocation aux fins d'éducation ou de formation.

La figure 5 présente le revenu total des ménages pour la dernière année. Les revenus se situent principalement dans les tranches de 10 000 \$ à 14 999 \$ (16,8%), de 15 000 \$ à 19 999 \$ (18,0%*) et de 20 000 \$ à 29 999 \$ (15,3%). Pour 10,7%* des ménages, les revenus sont plus faibles, allant de 5 000 \$ à 9 999 \$. Une plus faible proportion de ménages ont des revenus plus élevés. En effet, 9,1%* d'entre eux ont un revenu entre 30 000 \$ et 39 999 \$, et 11,5% ont des revenus supérieurs à 60 000 \$. Donc, la majorité des ménages (62,9%) vivent avec des revenus de moins de 30 000 \$.

Figure 5 : Revenu total des ménages pour la dernière année (n=388)

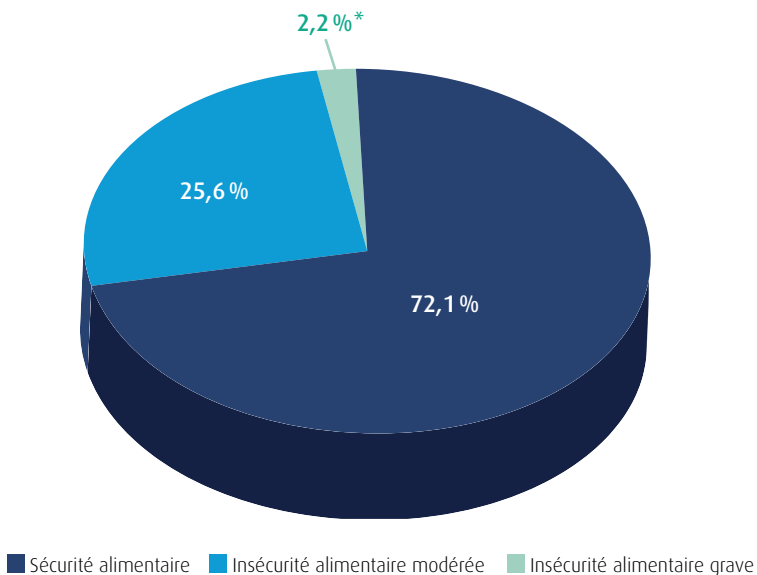


BESOINS DE BASE

Les besoins de base analysés ici sont le logement, les services publics et la sécurité alimentaire. Certaines familles éprouvent des difficultés à assumer les frais de logement et de services publics, tels que le chauffage ou l'électricité. Au cours de l'année précédant l'enquête, 9,8%* des ménages ont eu de la difficulté à payer leurs frais de logement quelques fois, et 12%* des ménages ont eu de la difficulté à acquitter les frais relatifs aux services publics.

Comme l'illustre la figure 6, près des trois quarts (72,1%) des ménages sont en situation de sécurité alimentaire, et 25,6% connaissent de l'insécurité alimentaire modérée. L'insécurité alimentaire grave touche 2,2% des ménages.

Figure 6 : Indice de sécurité alimentaire (n=426)

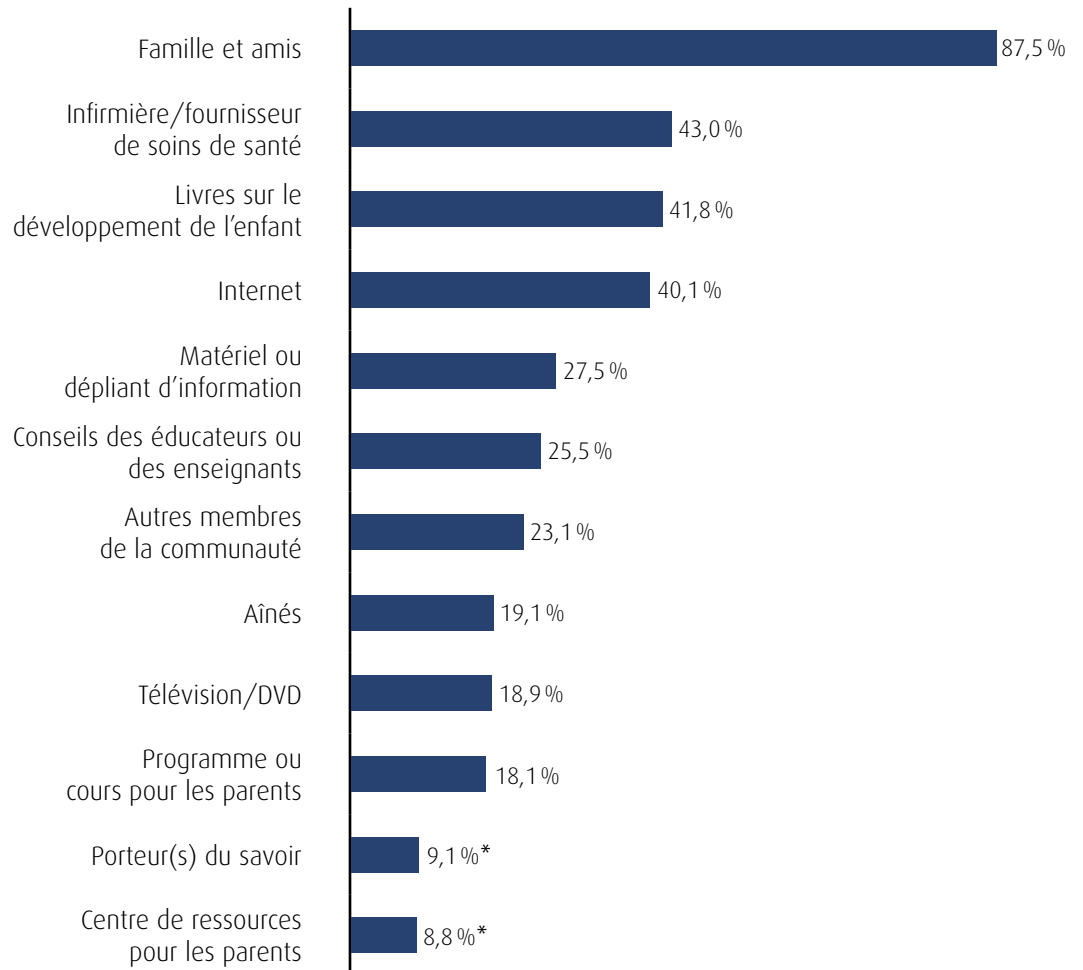


RESSOURCES ET SOURCES D'INFORMATION

En cas de besoin, les familles ne demandent pas toutes de l'aide ou ne recourent pas toutes à des ressources pour l'éducation des enfants. Une proportion de 41,5 % des répondants affirment avoir toujours de l'aide en cas de besoin, 30,2 % parfois, 17,4 % rarement et 10,9 %* jamais.

La figure 7 illustre les recours vers lesquels les parents en situation de besoin se tournent pour recevoir de l'aide. En forte majorité (87,5 %), ils recourent au soutien de leurs familles et amis, et 43,0 % s'adressent à des infirmières et à des fournisseurs de soins de santé. Des proportions semblables de parents utilisent des livres sur le développement de l'enfant (41,8 %) ou cherchent de l'information sur Internet (40,1 %). Environ le quart (27,5 %) se procurent du matériel ou des dépliants d'information ou bénéficient de conseils d'éducateurs ou d'enseignants (25,5 %). Un autre quart (23,1 %) s'adressent aux autres membres de la communauté et 19,1 %, aux aînés.

Figure 7 : Utilisation par les parents de sources de soutien et d'information pour l'éducation de leur(s) enfant(s) (n=450)



CONCLUSION

Le présent portrait sur les familles révèle un certain nombre de faits à retenir, notamment le pourcentage assez élevé de parents qui n'ont pas terminé leurs études secondaires. Les résultats indiquent aussi une précarité financière assez fréquente, ainsi qu'un pourcentage élevé d'enfants vivant de l'insécurité alimentaire. Il est possible d'envisager que la proportion importante de familles monoparentales (environ deux sur cinq) soit un facteur permettant d'expliquer les faits observés. En effet, la monoparentalité est généralement reconnue comme un facteur de précarité. De plus, une proportion élevée de familles habitent un logement surpeuplé. Il semble que ce phénomène augmente avec l'éloignement.

Toutefois, il ne faut pas ignorer les éléments positifs qui permettent d'apporter des nuances et de compenser un certain nombre des difficultés observées, comme l'existence de réseaux d'entraide solides et souvent sollicités (famille élargie, amis, aînés). Les grands-parents et les arrière-grands-parents jouent d'ailleurs un rôle important. Ils offrent non seulement leur soutien, mais dans de nombreux cas, ce sont aussi eux qui s'occupent principalement des enfants. Ainsi, la vie familiale et le rôle parental vont au-delà du noyau constitué par les enfants et leurs parents biologiques. L'éducation des enfants est souvent une affaire de famille élargie et de communauté.

Rédaction

Anne-Marie Nadeau, conseillère en développement collectif,
Coopérative de solidarité Niska

David Emond, consultant statistique, Delta Statistique

Comité consultatif

Caroline Talbot, coordonnatrice en éducation, Institut Tshakapesh

Dave Sergerie, conseiller stratégique à la direction générale, Commission de
développement des ressources humaines des Premières Nations du Québec

Julie Taillon, conseillère pédagogique, Commission de la santé et des services
sociaux des Premières Nations du Québec et du Labrador

Treena Metallic, analyste en recherche et développement, Conseil en Éducation
des Premières Nations

Comité de révision

Joannie Gray-Roussel, assistante technique de recherche, Commission de la santé
et des services sociaux des Premières Nations du Québec et du Labrador

Jonathan Leclerc, coordonnateur des enquêtes populationnelles, Commission de
la santé et des services sociaux des Premières Nations du Québec et du Labrador

Julie Bernier, conseillère en santé maternelle et infantile, Commission de la santé et
des services sociaux des Premières Nations du Québec et du Labrador

Julie Taillon, conseillère pédagogique, Commission de la santé et des services
sociaux des Premières Nations du Québec et du Labrador

Mathieu-Olivier Côté, agent de recherche, Commission de la santé et des services
sociaux des Premières Nations du Québec et du Labrador

Matthieu Gill-Bougie, assistant technique de recherche, Commission de la santé et
des services sociaux des Premières Nations du Québec et du Labrador

Nadine Rousselot, gestionnaire des services à la petite enfance, Commission de
la santé et des services sociaux des Premières Nations du Québec et du Labrador

Nancy Gros-Louis Mchugh, gestionnaire du secteur de la recherche, Commission de
la santé et des services sociaux des Premières Nations du Québec et du Labrador

Pierre Joubert, consultant

Révision linguistique

Chantale Picard, coordonnatrice des services linguistiques, Commission de la santé
et des services sociaux des Premières Nations du Québec et du Labrador

Vicky Viens, réviseure linguistique bilingue, Commission de la santé et des services
sociaux des Premières Nations du Québec et du Labrador

Graphisme et mise en page

Mireille Gagnon, technicienne en graphisme, Commission de la santé et
des services sociaux des Premières Nations du Québec et du Labrador

Patricia Carignan, designer graphique

L'emploi du masculin dans ce document vise uniquement à alléger le texte, et ce,
sans préjudice envers les femmes.

Ce document est aussi disponible en anglais et peut être téléchargé à partir du site
Web de la CSSSPNQL : <https://centredoc.cssspnql.com>.

Crédits photos : CSSSPNQL

ISBN : 978-1-77315-040-6

Dépôt légal – 2017

Bibliothèque et Archives nationales du Québec / Bibliothèque et Archives Canada

© Propriété intellectuelle revenant à la CSSSPNQL

© CSSSPNQL – 2017